

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### STRATEGIC SELECTION FUND - EUROPEAN VALUE, classe I - EUR - MH (LU1277322134)

un compartiment de STRATEGIC SELECTION FUND

Société de gestion : European Capital Partners (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment investit au minimum 75% de ses actifs en actions et titres de participation émis par des sociétés domiciliées ou exerçant l'essentiel de leur activité économique dans l'Espace économique européen (EEE).

Conformément à l'article 2 § 6 de la loi allemande sur la fiscalité des investissements (« GITA »), le compartiment investira en permanence au moins directement 51% de sa valeur liquidative (c'est-à-dire principalement) dans des actions de sociétés cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé.

Les 25% restants seront investis dans d'autres actions et titres apparentés ainsi que dans des obligations, des warrants sur obligations et d'autres titres de créance émis par des emprunteurs nationaux ou étrangers.

Le compartiment est géré de manière active et discrétionnaire. Sa société de gestion recherche des placements dans des instruments qu'il juge sous-évalués en vue de les vendre à un prix plus élevé lorsque le marché corrige son erreur.

Les actions poursuivront un objectif de volatilité et pourront être couvertes

par rapport au risque de marché/volatilité via le recours à des instruments dérivés.

Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

#### Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 5 années.

## Profil de risque et de rendement



#### Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe I - EUR - MH sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

#### Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- L'investissement dans des actions d'une entreprise déterminée comporte un risque d'émetteur dans le sens que la société émettrice pourrait faire faillite ou être soumise à des événements défavorables. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement.
- L'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit dans le sens que l'émetteur peut refuser ou se trouver dans

l'impossibilité d'honorer tout ou partie du paiement des intérêts ou du principal de ses titres. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.

- La concentration du compartiment sur une zone géographique implique le risque que des événements touchant la zone géographique en question peuvent affecter négativement la valeur de l'ensemble du portefeuille du compartiment.
- Rien ne garantit que la couverture sera efficace. Les investisseurs doivent également prendre en considération le fait que la couverture des classes d'actions couvertes est distincte des différentes stratégies pouvant être mises en application au niveau d'un portefeuille pour gérer le risque au sein du compartiment.
- Risque de liquidité : Des liquidités en baisse ou insuffisantes sur les marchés pourraient avoir une incidence négative sur les cours auxquels les positions sont achetées ou vendues par le compartiment.
- Risque de contrepartie : Le compartiment peut enregistrer des pertes si une contrepartie se trouve dans l'impossibilité de payer les produits liés à une transaction passée avec le compartiment ou omet de livrer les titres ou instruments acquis par le compartiment.
- D'autres facteurs de risque qu'un investisseur devra prendre en considération en fonction de sa situation personnelle et des circonstances particulières actuelles et futures, peuvent exister.

#### Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion, sur [www.ecp.lu](http://www.ecp.lu).

## Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                 |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Frais d'entrée</b>                                                                                                                                                                  | 2,00% |
| <b>Frais de sortie</b>                                                                                                                                                                 | 0,00% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |       |
| Frais prélevés par le fonds sur une année                                                                                                                                              |       |
| <b>Frais courants</b>                                                                                                                                                                  | 2,06% |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances                                                                                                                               |       |
| <b>Commission de performance</b>                                                                                                                                                       | Néant |

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans

le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les actions du compartiment peuvent être converties gratuitement en fonction des limites de chaque classe d'actions énoncées dans la section 4.8 ss. de la section générale et du chapitre 10 du prospectus.

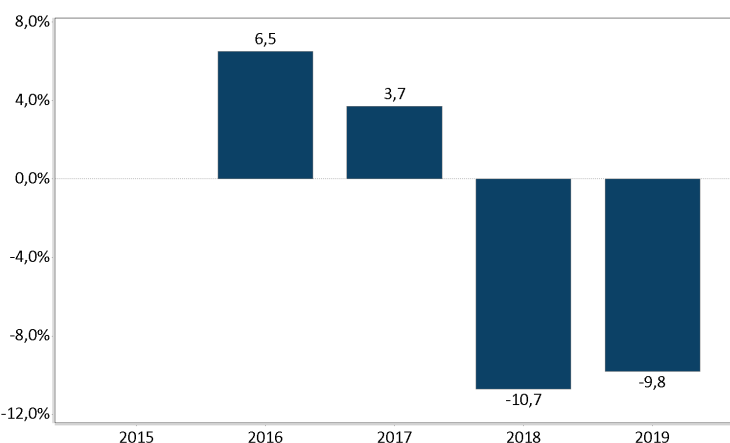
Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2019. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée Expenses and fees du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion, sur [www.ecp.lu](http://www.ecp.lu).

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé le 08.08.2015 en tant qu'OPCVM. Cette classe d'actions a été créée le 14.08.2015.

## Informations pratiques

### Dépositaire

Banque de Luxembourg

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de STRATEGIC SELECTION FUND peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur [www.ecp.lu](http://www.ecp.lu).

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en anglais. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet [www.ecp.lu](http://www.ecp.lu). Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

### Responsabilité

La responsabilité de European Capital Partners (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

### Informations spécifiques

Le compartiment STRATEGIC SELECTION FUND - EUROPEAN VALUE peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de STRATEGIC SELECTION FUND qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

European Capital Partners (Luxembourg) S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16.06.2020.